



Mot du maire



Bonjour à tous,

Comme vous pourrez le constater dans les prochaines pages, le budget a été adopté le 11 décembre dernier. Le taux de taxes 2023 était de 0,69\$ du 100\$ d'évaluation et il passe à 0,41\$ pour 2024.

Le revenu de taxes sur le budget 2023 était de 1 369 667\$ et pour 2024 il sera de 1 390 806\$.

Il faut bien comprendre que le rôle d'évaluation a été refait pour 2024 et qu'il y aura une variation dans votre compte de taxes selon le pourcentage d'augmentation de votre évaluation.

Certains verront leur compte de taxes diminuer et d'autres verront l'effet contraire.

Le rôle d'évaluation est basé sur la valeur marchande de votre propriété au 1er juillet 2022 et comme vous le savez, les ventes de maison ont faits des bonds considérables ces dernières années. Cela explique la variation des comptes de l'un à l'autre.

Les plus grandes augmentations dans notre budget sont les quotes-parts à verser à la Sûreté du Québec et la Régie incendie avec une différence de 26 290\$.

J'aimerais remercier les employés municipaux pour leur bon travail tout au long de l'année 2023.

Pour terminer, j'aimerais vous souhaiter en mon nom et au nom du conseil municipal, de passer de Joyeuses Fêtes.

Rolland Camiré

Bonjour,

Pour cette édition, je laisse la parole au maire pour expliquer les faits saillants du budget.

Je profite toutefois de l'occasion pour vous souhaiter mes meilleurs vœux du temps des Fêtes.

Marie-Céline Corbeil



Fermeture bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 20 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement pour la période des fêtes. Nous serons de retour le 3 janvier 2024 dès 8h30.

budget 2024		
	2023	2024
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	1 369 667 \$	1 390 806 \$
taxes spéciales pour le service de la dette	61 333 \$	80 078 \$
Taxes, compensations et tarification	238 844 \$	242 724 \$
Transferts	227 876 \$	233 041 \$
Services rendus	3 500 \$	3 500 \$
Imposition de droits	44 850 \$	48 500 \$
Amendes et pénalités	6 300 \$	6 300 \$
Intérêts	7 300 \$	7 300 \$
Autres revenus		
Affectation du surplus	16 696 \$	0 \$
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	1 976 366 \$	2 012 249 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration	415 443 \$	393 041 \$
Sécurité publique	397 924 \$	424 214 \$
Transport	419 777 \$	500 251 \$
Hygiène du milieu	258 443 \$	251 484 \$
Aménagement, urbanisme et développement	59 164 \$	110 579 \$
Loisirs et culture	93 639 \$	105 959 \$
Frais de financement	75 263 \$	78 797 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	256 713 \$	147 924 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	1 976 366 \$	2 012 249 \$

LE BUDGET 2024

Les élus ont adopté lundi le 11 décembre le budget 2024 de la municipalité de Val-Joli

Le budget équilibré prévoit des revenus et des dépenses au montant de 2 012 249\$.

Pour réaliser le budget, nous avons tenu compte des dépenses réelles nécessaires pour réaliser nos obligations municipales. 2024 est l'année d'entrée en vigueur d'un nouveau rôle foncier qui présente de fortes augmentations. En moyenne, le rôle a augmenté de plus de 70% bien que nous ayons remarqué des hausses de 85% à 105% pour certains immeubles résidentiels. Nous avons donc fixé le taux de taxation à 41¢/100\$ d'évaluation, comparativement à 69¢/100\$ en 2023, offrant ainsi un des plus bas taux de taxes foncières dans la région. Néanmoins, certains propriétaires verront leur compte de taxes augmenter en raison de la forte hausse du montant de l'évaluation de leur propriété. Au final, l'augmentation liée à la valeur foncière a augmenté de 1.55%, ce qui est très bas si on considère l'augmentation de certaines quotes-parts et services variant de 6 à 9%.

Les tarifications de services ont été établies selon le coût réel. Ainsi, le coût pour la collecte des matières résiduelles a augmenté. Pour la collecte du compost, nous avons maintenu le tarif en appliquant une partie de la subvention sur la redevance des matières résiduelles. Cette même subvention est également appliquée pour combler les frais relatifs à la collecte sélective afin d'inciter les citoyens à optimiser les diverses collectes. Tel que déjà mentionné, l'enfouissement des déchets sera de plus en plus dispendieux avec les années. Il faut maintenant prendre l'habitude de mieux trier nos matières résiduelles.

Pour l'ensemble de nos opérations municipales de voirie et de déneigement, nous poursuivons le travail déjà entamé de mise à niveau et d'entretien de nos équipements et routes municipales, nous avons prévu les dépenses en conséquence, dont un investissement de près de 100 000\$ en matériel granulaire.



LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Le conseil a également adopté le programme triennal des immobilisations 2024-2025 et 2026 qui prévoit notamment des travaux de voirie en majorité. Nous prélevons également des sommes en prévision du remplacement d'un véhicule de voirie dans les années à venir. Nous prévoyons changer les enseignes d'entrée et de sortie de territoire avec la subvention du Fonds région et ruralité. Nous attendons les confirmations des montants de la subvention TECQ (taxes d'assises sur l'essence) pour planifier les travaux futurs pour les années 2025-2026

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

projets	2024	2025	2026
Rang 14 asphalte		800 000,00	
ajout de caméras			
bandes de patinoire	6 400,00	6 400,00	
enseigne numérique			
Travaux conjoints rang 9 St-Claude	35 000,00		
remplacement ponceaux (2)	12 000,00		
Réserve pour remplacement de véhicules	25 000,00	25 000,00	25 000,00
éclairage public	1 500,00		
refaire enseignes entrées de ville	18 500,00		
Soutien au projet de Logement ville de Windsor	50 000,00		
total	148 400,00	831 400,00	25 000,00
financement	2024	2025	2 026,00
Fonctionnement municipal	72 400,00	31 400,00	25 000,00
Surplus ou fonds de roulement	50 000,00		
Fonds région et ruralité	15 000,00		
TECQ		800 000,00	
fonds carrière et sablière	11000		
Total	148 400,00	831 400,00	25 000,00



AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 4 décembre dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le projet de « **règlement numéro 2023-10 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-6 afin d'intégrer des dispositions relatives à une cohabitation harmonieuse avec les activités minières sur le territoire aux fins de concordance au schéma d'aménagement de la MRC.** »

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 janvier 2024 à 20 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement **ne contient aucune** disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que le projet de règlement vise à :

- **intégrer des dispositions relatives à une cohabitation harmonieuse avec les activités minières sur le territoire aux fins de concordance au schéma d'aménagement de la MRC;**
 - o Désormais, certains usages et constructions devront respecter des normes d'aménagement en lien avec les activités minières;
 - o Cette modification est rendue obligatoire avec l'adoption du règlement de la MRC du Val-Saint-François #2021-03.

Que les zones touchées correspondent à l'ensemble de la municipalité.

DONNÉ À VAL-JOLI CE 7 DÉCEMBRE 2023.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière



Collecte ordures 2024

La première collecte des ordures aura lieu mardi le 09 janvier 2024.



Consultez votre calendrier de collectes 2024 pour connaître toutes les dates qui sera posté dans la semaine du 18 décembre et mis sur le site internet de la municipalité.

COLLECTE ARBRES DE NOËL

Faites un cadeau à l'environnement
RECYCLEZ VOTRE ARBRE DE NOËL



Les citoyens ont jusqu'au 8 janvier 2024 pour déposer les arbres de Noël au Garage municipal

Les séances du conseil auront lieu à la salle du conseil au 500, route 249, Val-Joli à 20h00 aux dates suivantes :

- Lundi le 8 janvier 2024
- Lundi le 5 février 2024
- Lundi le 4 mars 2024
- Mardi le 2 avril 2024
- Lundi le 6 mai 2024
- Lundi le 3 juin 2024
- Mardi le 2 juillet 2024
- Mardi le 13 août 2024
- Mardi le 3 septembre
- Lundi le 7 octobre 2024
- Lundi le 4 novembre 2024
- Lundi le 2 décembre 2024



Le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

ÉCOCENTRE

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE

HIVER 2024

LES SAMEDIS entre 9 h et 15 h

6 JANVIER 2024 3 FÉVRIER 2024 2 MARS 2024 6 AVRIL 2024

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Matériel électronique
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Verre
- Styromousse no.6
- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

MATÉRIAUX REFUSÉS

- Matériel réutilisable
- Pas d'accès au réemploi
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée
- Herbe et feuilles
- Béton armé
- Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus





L'activité Plaisirs d'hiver sera de retour le 27 et 28 janvier 2024 au parc du Rang 10

Activités pour toute la famille!



Cantine sur place, tire sur neige, boissons chaudes, popcorn, feux foyer, jeux gonflables et plus.

Durant cette fin de semaine se tiendra également un **tournoi de ballon-balai** de catégorie récréative mixte et hommes. Il est possible de s'inscrire individuellement ou en équipe.

Pour toutes informations veuillez contacter: Félix Normandin au 819-679-3902.



DÉFILÉ DU PÈRE NOËL 2023 à WINDSOR



Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont rendu possible la confection du char allégorique, tout spécialement Thérèse de Rose Victoria. Merci à nos jeunes figurants bénévoles.



INSCRIPTION BÉBÉ 2023 POLITIQUE D'AIDE À LA FAMILLE



Il est toujours temps d'inscrire votre enfant au programme de soutien financier aux jeunes familles.

Vous trouverez le formulaire en ligne sur le site de la municipalité val-joli.ca ou nous contacter par courriel: secretariat@val-joli.ca ou par téléphone : 819-845-7663 p.1.



La flamme des Jeux du Québec sera à Windsor le dimanche 28 janvier 2024.

Tu aimerais être un porteur de la Flamme?

Tu es âgé entre 12 et 17 ans.
Tu demeures à Val-Joli.
Tu es disponible le 28 janvier 2024.
Tu pratiques un sport.

La municipalité t'offre la possibilité de devenir l'un des prochains porteurs de la Flamme Olympique de la Tournée 2024 de la 58e Finale des Jeux du Québec !

Inscris toi! Une personne sera sélectionnée parmi les participants pour représenter la Municipalité.

Envoie nous tes coordonnées; nom, adresse, âge, le sport que tu pratiques par courriel à secretariat@val-joli.ca ou par téléphone au 819-845-7663 p.1

Tu as jusqu'au 5 janvier 2024 pour t'inscrire.

Hôtel de ville :
Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Urbanisme, P.2, municipalite@urbatek.ca TEI : 819-993-3244

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca,

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8
LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H,13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Philippe Verly
Siège 3 : Gilles Perron
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice



@municipalitevaljoli